



<b>CFB</b> 15 Impasse des Saint-Martin 25000 BESANCON N° d'organisme de formation continue : 432 500 004 25 SIRET : 30677271600024
---



## FORMATION DES TUTEURS MAITRES D'APPRENTISSAGE

### Public concerné, prérequis, nombre

Tuteurs maîtres d'apprentissage désireux de renforcer la qualité de l'accueil des apprentis en entreprise, quel que soit le nombre de salariés

Groupe de 5 minimum à 10 stagiaires maximum

### Catégorie d'action (au sens de l'article L6313-1 du code du travail)

Action d'adaptation et de développement des compétences

### Présentation générale

La fonction tutorale que doit exercer le maître d'apprentissage ne s'improvise pas. L'accueil et l'intégration d'un apprenti au sein d'une entreprise doit s'anticiper et répondre à des missions identifiées : Transmettre – former – évaluer. Il s'agit de renforcer les capacités d'accueil et d'encadrement du tuteur maître d'apprentissage pour lui permettre de bien vivre sa fonction, de favoriser la transmission des compétences et tisser une relation de confiance avec l'apprenti qui lui est confié.

Par ailleurs, l'expérimentation conduite en Bourgogne-Franche-Comté sur l'apprentissage de 16 à 30 ans conduit les maîtres d'apprentissage à s'adapter à l'accueil et à l'encadrement d'un public plus diversifié (maturité, expérience préalable,...).

Afin de participer au renforcement de la qualité de l'accueil des apprentis en entreprise, quel que soit le nombre de salariés, la Région Bourgogne-Franche-Comté a créé une aide pour la formation des maîtres d'apprentissage. Il s'agit d'une aide forfaitaire de 500 € et accordée par maître d'apprentissage formé dans un organisme de formation référencé par la Région. Les MFR de Bourgogne-Franche-Comté ont été référencés par la Région.

L'aide est versée sur production de l'attestation de formation délivrée par l'organisme de formation référencé ainsi que du formulaire de « Demande de versement de l'aide régionale ».

### Objectifs

- Bien connaître les différentes missions du tuteur en entreprise.
- Mettre en œuvre un accueil différencié et un relationnel adapté à la diversité des publics (16 à 30 ans).
- Gérer l'intégration des apprentis, la transmission des compétences et l'évaluation de la progression.
- Acquérir des outils et méthodes pédagogiques innovantes adaptées au public jeune, favorisant le développement de l'autonomie de l'apprenti.
- Conforter l'apprenti dans son choix de formation et sa motivation.
- Prévenir les ruptures de contrat en cours de formation.

## Contenu

### • Jour 1 (7h)

#### ➤ **Accueil, présentation mutuelle et recensement des attentes des tuteurs**

#### ➤ **Les missions du tuteur**

- confrontation des expériences et des représentations des tuteurs et mutualisation
- identification des missions : accueillir l'apprenti dans l'entreprise ; fixer des objectifs ; transmettre des savoirs en lien avec le référentiel diplôme ; évaluer formativement ; dialoguer avec le CFA
- identification des motivations à être tuteur fonction clé pour la réussite du parcours de l'apprenti
- la diversité des publics avec la prise en compte des 16 à 30 ans, les différences inter-générationnelles et les sources de conflit : comment réagir ?
- réflexion autour des facteurs de réussite du tutorat

#### ➤ **Accueil-intégration d'un nouvel arrivant**

- les enjeux
- conditions à réunir pour un premier accueil de qualité
- réflexion autour du rythme des informations à donner
- organisation de la première semaine de travail et des conditions matérielles d'installation
- modalités de partage de la culture de l'entreprise
- conditions d'une communication efficace et en confiance : trouver la bonne distance et adapter le relationnel en fonction de l'âge du public
- détermination des modes d'organisation des rapports entre le nouvel arrivant et le tuteur
- co-construction de la charte du tuteur (livrable)

### • Jour 2 (7h)

#### ➤ **Transmission des compétences et évaluation de la progression**

- identification des situations de travail formatrices et des façons d'apprendre
- repérage des compétences-clés à maîtriser compte tenu notamment du référentiel diplôme et des compétences identifiées.
- préparation d'une séquence de partage de savoir-faire
- identification des principaux pièges liés à l'accompagnement et savoir les éviter
- évaluation : construire des indicateurs pour une co-évaluation (livrable) ; évaluer ; savoir-faire un retour précis et facilitant

#### ➤ **Outils et méthodes d'accompagnement individuel**

- les postures de l'accompagnement selon les étapes du tutorat
- les outils d'accompagnement : livret d'accueil, grilles d'observations, livret de suivi, portefeuille de compétences
- appropriation par la construction en groupe d'une grille (livrable)
- identifier des pratiques pédagogiques innovantes en cohérence avec les ressources de l'entreprise (ressources matérielles et humaines)
- synergie avec le CFA : CFA ressource, médiateur, co-évaluateur, hot-line (référent identifié dans l'UFA pour un suivi individualisé)
- remise d'un support de formation comprenant livrables et documents de référence, accès à un espace numérique collaboratif (plateforme Walter).

#### ➤ **Bilan et évaluation de la formation**

## Méthodes et outils pédagogiques

- Alternance entre apports théoriques et mises en application pratique
- Animation d'un groupe de parole
- Réflexion en groupe et co construction de procédures et outils
- Mise en situation pour une appropriation, jeux de rôles et analyse
- Auto-analyse
- Remise d'un support pédagogique à chaque participant (livrable)

<b>Compétences / capacités professionnelles visées</b>
<p>Etre capable d'identifier son rôle et de situer sa mission de tuteur dans le contexte du contrat d'apprentissage</p> <p>Etre capable d'établir une relation de confiance avec l'apprenti</p> <p>Etre capable de construire un plan d'apprentissage adapté aux caractéristiques de l'apprenti</p>
<b>Durée et dates</b>
<p>2 journées de 7 heures non consécutives : 14 h au total</p> <p>Dates : session de début 2018 : mardi 23 janvier 2018 et jeudi 01<sup>er</sup> février 2018</p> <p>D'autres dates seront programmées dans l'année (nous consulter)</p> <p>Lieu : CFB – 15, impasse des Saint-Martin – 25000 BESANCON</p>
<b>Prix facturé par maître d'apprentissage formé : 350 €</b>
<b>Responsable de l'action : Philippe FAYOLLE – Directeur des CFA des MFR de Bourgogne-Franche-Comté – Fédération Régionale des MFR de Bourgogne-Franche-Comté – Parc des Grands Crus – 60G avenue du 14 juillet – 21300 CHENOVE – 03 80 54 04 64</b>
<b>Formateurs : Hortense MESSE, titulaire d'un Master 1 en Sciences de l'Education Caroline NORIS, titulaire d'une Licence en Management de Projet Alexandre VIENNOT, titulaire d'une Licence en Administration des Systèmes d'Information</b>
<b>Suivi de l'action</b>
<p>Emargement par le formateur et les stagiaires</p> <p>Attestation de formation</p>
<b>Evaluation de l'action</b>
<p>Questionnaire de satisfaction et test sur le degré d'acquisition des compétences : « à chaud » réalisé à l'issue de la formation</p> <p>Questionnaire d'évaluation des acquis au regard des objectifs visés : « à froid » (3 mois après la fin de formation)</p>